

Le Comité Central Agricole en partenariat avec Lamotte-Beuvron

Le 25 septembre, le Comité Central Agricole de Sologne, regroupant les propriétaires et gestionnaires de territoires ruraux en Sologne afin de représenter leurs intérêts, a tenu son assemblée générale sous la présidence de Dominique Norguet.

Le président sortant, Bernard Divisia a tout d'abord présenté les rapports moral et d'activité 2020. En raison de la crise sanitaire, les Rencontres intersolognotes dont le thème était la Sologne face au changement climatique, n'ont pu avoir lieu. N'ayant pu être organisées en 2021, elles seront reportées dès que possible, au printemps 2021 si la situation sanitaire le permet. Les annales ont pu être éditées abordant notamment les thèmes de l'engrillagement et de l'arasement des étangs, auxquels le CCAS s'oppose fermement, en ayant pris position et en collaborant avec d'autres associations. Par ailleurs, le site internet du CCAS, www.sologne-avenir.fr, a été entièrement refondu. Le trésorier, Marc Gourdou a ensuite présenté le rapport financier 2020 qui affiche un résultat positif de 4524, 84 euros et le budget prévisionnel 2021 avec un résultat de 2000 euros. Il a été décidé que le montant de la cotisation annuelle restait à 50 euros avec la possibilité d'une adhésion conjointe avec les enfants de l'adhérent. Une cotisation de membre bienfaiteur d'un montant de 200 euros a été aussi ajoutée. Bernard Divisia, président sor-



tant a été distingué comme président d'honneur. « Je suis très honoré d'avoir transmis le flambeau à Dominique Norguet qui saura amener le CCAS aux sommets », reconnaît Bernard Divisia.

Un bâtiment réhabilité
L'assemblée générale a aussi voté la délégation de pouvoir de l'association à son président pour la signature du bail emphytéotique portant sur le bâtiment siège social du CCAS. Pascal Bioulac, maire de Lamotte-Beuvron, a pris la parole pour présenter le projet napoléonien portant sur le bassin du canal dans lequel la rénovation du bâtiment du CCAS est comprise : « Le partenariat avec le CCAS qui depuis le Second empire participe au développement de la Sologne s'inscrit dans un

projet qui vise à réaménager le bassin du canal de la Sauldre, pour le mettre en valeur et le sécuriser, afin de lui rendre son lustre d'antan, précise l'édile. Ville impériale depuis 2018, ce qui permet de bénéficier d'un réseau dynamique, Lamotte-Beuvron dispose de peu de patrimoine historique, n'ayant aucun bâtiment classé. La réhabilitation du bâtiment du CCAS qui consistera à le restaurer, à l'aménager et à l'agrandir, nous engage à réfléchir sur l'avenir de la Sologne en tenant compte des avis du CCAS. Dans ce bâtiment qui deviendra la Maison de la Sologne, le CCAS continuera à disposer d'un bureau permanent et y tiendra ses conseils d'administration et assemblées générales. »

F. M.

Loir-et-Cher

« Les Petites Villes de Demain » au secours de la désertification économique

Plus que jamais investis dans la sauvegarde des commerces et animations dans le département, mais aussi et surtout dans les bourgs moyens qui ne sont pas de grands centres urbains, mais qui font vivre bien des communes, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Loir-et-Cher (CCI 41) et l'Observatoire de l'Économie et des Territoires se sont alliés à la Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher (DDT 41) pour signer une convention de partenariat lançant le programme « Petites villes de demain » ou PVD.

Cela reprendra, globalement, à l'échelle, les opérations Actions Cœurs de Ville déjà mises en place à Blois et Romorantin-Lanthenay. La convention a été signée cet automne, à La Maison des Entreprises, par Corinne Biver, pour la DDT ; Yvan Sautet, président, pour la CCI 41, et Jean-Luc Broutin, président de l'Observatoire, en présence de Christine Pottier, directrice de cabinet à la CCI 41, Joël Martine (DDT) et Lionel Henry, directeur de l'Observatoire. Après études et expertises de terrain, la relance de l'activité et l'amélioration de l'attractivité des points retenus en territoire rural, en relation avec les élus des communes et Communautés de communes ou les responsables d'associations, seront entreprises afin de concrétiser une nouvelle donne territoriale, en favorisant transition écologique et résilience, avec des diagnostics

éclairés, évolutifs et complets, afin de bien en mesurer toutes les données. Il s'agira de ne pas aller chercher ailleurs le potentiel en place ou à développer. Il suffira de l'adapter aux besoins et aux demandes ou attentes des acteurs et consommateurs vivant sur les territoires choisis. Les études se feront en lien direct avec les élus des communes ou des Communautés de communes, mais aussi l'État, dans la prise en compte de l'intérêt général, s'entend.

17 lieux....
Structure de l'offre locale, zones de chalandise et profils des consommateurs, contexte concurrentiel, environnement urbain, accessibilité, flux, dynamique collective du monde économique permettront de cerner et mettre en évidence les paramètres portant sur la situation locale en vacance ou en développement potentiel, dès ce mois

d'octobre. Un comité de pilotage suivra tous les travaux... Les bourgs et/ou villes moyennes concernés retenus sont Mondoubleau, Morée, Fréteval, Montoire-sur-le-Loir, Vendôme, Oucques-La-Nouvelle, Lamotte-Beuvron, Beauce-La-Romaine, Mer, Veuzain-sur-Loire, Bracieux, Montrichard-Val du Cher, Saint-Aignan-sur-Cher, Selles-sur-Cher, Salbris et Neung-sur-Beuvron. Reste à savoir si cette initiative, fort louable dans sa conception, n'arrive pas un peu trop tard dans un planning mis à mal par la Covid-19. Mais, justement, si cette situation de crise pouvait permettre de faire croître ce dossier solide qui redonnerait vie au cœur de certains bourgs ruraux qui n'auraient jamais dû entrer en agonie, que souhaiter de plus et de mieux pour une reprise tant attendue...

Jules Zérizer

Envol de Stars 2021 à Salbris : candidatez !

Les inscriptions au radio crochet « Envol de Stars 2021 » sont ouvertes jusqu'au 20 octobre

Vous êtes passionnés de chant ? Participez au radio crochet organisé par l'association Festiv'Energy, qui se déroulera le 6 novembre 2021 à 20h à la salle des fêtes Georges Vilpoux.

Aujourd'hui, plus motivée que jamais, toute l'équipe de l'association prépare une soirée encore plus exceptionnelle qui sera animée par Bruno Poidevin. Ce grand concours musical est ouvert pour les plus de 14 ans.

C'est avec la coopération de la mairie de Salbris qu'est proposé le 5^e radio crochet. Une 5^e édition laissant place à la variété nationale et internationale. Les candidats devront convaincre le jury pour devenir les 10 chanteurs ou 12 chanteuses qui feront la première partie de la soirée et tenter de décrocher les trois premières places et le titre de lauréat d'Envol de stars 2021. Qui de ces nombreux talents succèdera à Julien Chevallier, lauréat 2017 de Grenoble ?

Le lauréat se verra offrir un chèque de 500 € et une scène

ouverte en première partie d'un artiste sur le car podium de la Région Centre-Val de Loire.

Renseignements et inscriptions pour le concours auprès de Jean au 06 16 12 27 35

En 2^e partie vous pourrez découvrir la beauté et le merveilleux talent de CALIPSA, chanteuse. Après 15 ans de Conservatoire et plusieurs années au sein de l'Orchestre de la Sorbonne, Calipsa mêle avec subtilité pop et musique celtique. Encouragée par ses premiers festivals comme le Festival Brassens où elle obtient le prix du public et du jury. En 2016, René-Marc Guedj, créateur du Point-Virgule, écrit alors : "Calipsa est une découverte étonnante. Elle chante ses propres chansons en s'accompagnant au violon ou à la flûte, mais les mélodies sont ultra-rythmées et chacune de ses chansons pourrait faire un tube. » Elle se produit ensuite sur les scènes du Festival de L'Oriole avec Soldat Louis, ou en première partie des Trois



Cafés Gourmands et de Jenifer. Son premier album est prévu pour l'automne 2021. Vous pouvez trouver toute sa biographie ainsi qu'un clip de son premier OPUS sur notre page facebook.

Réservation pour la soirée auprès de Maryse au 06 67 55 12 39 - Buvette et restauration sur place - Tarifs : 10 € par adulte et 7 € pour les moins de 10 ans - Passe sanitaire obligatoire. Le suivi de cette manifestation sur la page Facebook et sur Instagram @festivenergy.

PUBLI-REPORTAGE

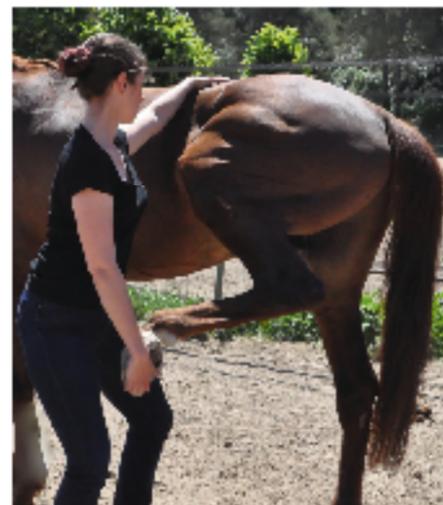
BLOIS

L'ostéopathie, pour les animaux aussi

Le bien-être n'est pas réservé aux seuls êtres humains. Les doigts de fée de Ludvine Rance le prouvent auprès de nos amis à quatre pattes.

« On ne peut pas tout traiter en ostéopathie mais on peut presque traiter tout le monde », selon la spécialiste Pierre Tricot. Y compris les animaux qui peuvent ainsi être choisis comme les chats, chiens (de chasse par exemple), chevaux (de soutien de propriétaires, etc.) passent entre les mains expertes de Ludvine Rance, 30 ans, cinq ans d'études sur le CV partagées entre France et Royaume-Uni. La jeune femme officie depuis trois ans comme ostéopathe pour animaux dans le Loir-et-Cher, après ses premières expériences en Normandie. Depuis le printemps 2021, Ludvine est inscrite au OMA (registre national d'aptitude) tenu par l'Ordre des vétérinaires.

Nos amis les bêtes n'ont plus de secrets pour elle, et prouvent, « Je suis passionnée par les animaux depuis toute petite, avec faire un métier fut une évidence », raconte-t-elle. « L'ostéopathie pour animaux, c'est la même questionnement qu'en ostéopathie humaine, on regarde le système structurel, digestif, musculaire, neurologique. » À la différence près qu'un animal ne s'exprime pas, et tout



est en lien pas avec des mots. Sans oublier que le chat peut être très aboyeur aboyeur car on va travailler à l'intérieur, le chien peut être timide, etc. Mais Ludvine Rance connaît bien son métier et d'ailleurs, elle recommande deux choses : les six mois, un focus sur les besoins et pathologies (post-opératoire, post-traumatique, maintien de l'équilibre et de l'activité en cas...) Coût des soins pour un chien est chat (30-45 minutes), 10 euros pour un équidé (1h). « Je travaille avec les centres équestres et de façon complémentaire avec les vétérinaires. Le bien-être animal est dans l'air du temps, le bien-être l'entraîne pas à l'écouter. Et ainsi, parce que l'animal est finalement un humain comme les autres.



LUDVINE RANCE
07 86 27 62 01
ludvine.rance@gmail.com
www.ostéopatheanimalier-ludvine.com